



COVÉA RENDEMENT RÉEL

FCP de droit français

Covéa Finance

COVÉA RENDEMENT RÉEL

SOMMAIRE

| Caractéristiques de l'OPC | 3 |
|--|----|
| Présentation de l'OPC | 5 |
| Rapport de gestion | 15 |
| Environnement économique | 15 |
| Marchés financiers | 17 |
| Politique de gestion et perspectives | 18 |
| Performances et informations sur l'OPC | 20 |
| Informations réglementaires | 21 |
| Frais et fiscalité | 26 |
| Rapport Général du Commissaire aux Comptes | 27 |
| Comptes de l'exercice | 32 |
| Bilan Actif | 32 |
| Bilan Passif | 33 |
| Comptes de résultat | 35 |
| Annexe aux comptes annuels | 36 |
| Régles et méthodes comptables | 36 |
| Evolution de l'actif | 39 |
| Compléments d'information | 40 |
| Inventaire | 49 |
| Annexes | 51 |
| Information SFDR | 52 |



CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DE L'OPC

Société de gestion COVÉA FINANCE SASU

8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris

Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro

GP 97 007

Dépositaire CACEIS BANK

89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge

(Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 -

92549 Montrouge CEDEX)

CACEIS BANK Conservateur

89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge

(Adresse postale: 12 place des Etats-Unis - CS 40083 -

92549 Montrouge CEDEX)

CACEIS BANK

Etablissements en charge de la centralisation des ordres souscription / rachat, par délégation

de

89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge

(Adresse postale: 12 place des Etats-Unis - CS 40083 -

92549 Montrouge CEDEX)

Etablissement en charge de la tenue des registres des parts ou actions

(passif de l'OPC)

de la société de gestion :

CACEIS BANK 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge

(Adresse postale: 12 place des Etats-Unis - CS 40083 -

92549 Montrouge CEDEX)

PRICEWATERHOUSE COOPERS AUDIT **Commissaires aux comptes**

63 rue de Villiers - 92200 Neuilly-sur-Seine

Commercialisateurs COVÉA FINANCE SASU (Entité du groupe COVÉA)

8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris

Délégation de la gestion administrative et comptable CACEIS FUND ADMINISTRATION

89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge

(Adresse postale: 12 place des Etats-Unis - CS 40083 -

92549 Montrouge CEDEX)

Conseillers Néant



INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur le site web de la société : www.covea-finance.fr

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr. Elle est publiée dans la presse

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris / courriel : communication@covea-finance.fr.





Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à la comparer à d'autres produits.

Produit

COVÉA RENDEMENT RÉEL (ID)

FR0013333283

Société de gestion : Covéa Finance

www.covea-finance.fr

Appelez le 01 40 06 51 50 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Covéa Finance en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Covéa Finance est agréée en France sous le numéro 97-007 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés :06/11/2023

En quoi consiste ce produit

Type: Fonds Commun de Placement (FCP) géré par Covéa Finance, société de gestion

Durée: OPCVM créé le 05/06/2018 pour une durée de 99 ans

Objectifs: L'OPCVM a pour objectif de chercher à réaliser une performance, nette de frais de gestion, en comparaison avec l'indice ICE BofAML Euro Inflation-Linked Government (couvert du risque de change, calculé en euro, coupons nets réinvestis) en investissant principalement dans des obligations indexées sur l'inflation, libellées en euro, sur un horizon de quatre ans et de façon accessoire dans des obligations indexées sur l'inflation libellées dans d'autres devises que l'euro. La gestion est active et discrétionnaire. Elle consiste à tirer parti de l'évolution de l'inflation au niveau de la zone euro en sélectionnant les titres indexés sur l'inflation offrant le meilleur potentiel de performance en termes de taux réel et d'inflation selon notre propre analyse. L'équipe de gestion effectuera sa sélection parmi des obligations souveraines et des dettes privées indexées sur l'inflation.

Actions et/ou valeurs assimilées: jusqu'à 10% de l'actif net en titres donnant ou pouvant donner accès, directement ou indirectement, au capital ou aux droits de vote de sociétés. Le marché d'intervention est mondial (y compris les marchés émergents). Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux petites et/ou moyennes capitalisations n'est pas figé et varie en fonction des opportunités de marché.

<u>Titres de créances et instruments du marché monétaire</u>: de 80% à 110% maximum de l'actif net dans des titres de créances et instruments du marché monétaire, dont 5% maximum de l'actif net dans des obligations convertibles, émis ou garantis par des Etats, des quasi-Etats, des émetteurs supranationaux et/ou assimilés, ou par des émetteurs privés, de toute zone géographique, sur tout type de devises et de maturité. La durée de vie des titres acquis doit permettre le respect de la contrainte de sensibilité globale aux taux d'intérêt de 0 à +15.

Instruments financiers à terme et/ou conditionnels: jusqu'à 100% de l'actif net (futures sur actions, indices liés aux marchés actions, taux d'intérêts, sur devises, sur indices de contrats sur matières premières, options sur actions, indices liés aux marchés actions, taux d'intérêts, sur change, swaps de taux, de change et/ou d'inflation, change à terme) négociés sur les marchés réglementés ou de gré à gré, français ou étrangers autorisés par la réglementation en vigueur, dans un but de couverture, d'exposition et/ou d'arbitrage aux risques actions, de taux, de change, de crédit et/ou matières premières.

Investisseurs visés: Ce fonds s'adresse à tout investisseur souhaitant s'exposer, sur un horizon de placement minimal de 4 ans, au marché des obligations publiques ou privées. Il n'y a pas de niveau de connaissance ou expérience minimal requis pour devenir investisseur. Les investisseurs doivent connaître et accepter le risque de crédit lié à la dégradation de l'émetteur et au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements. Ce fonds ne s'adresse pas aux investisseurs souhaitant une garantie en capital.

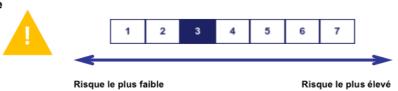
Modalités de rachat : Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts à tout moment. Les ordres de rachat sont centralisés auprès de CACEIS Bank chaque jour ouvré avant 13h (J-1). Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée en J+1 à partir des cours de clôture de J et datée de J.

Dépositaire : CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC: Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris / courriel : communication@covea-finance.fr. La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr. Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Quels sont les risques et qu'est ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 4 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité du fonds à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Risques matériellement pertinents non pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque :

Risque de contrepartie : Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille.

Scénarios de performance

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 4 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

| Période d'investissem Exemple d'investissen Scénarios | ent recommandée : 4 ans nent : 10 000 € | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 4 ans |
|---|--|---------------------------------|----------------------------------|
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez pe investissement | erdre tout ou p | artie de votre |
| Scénario de tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 2 300 € | 2 300 € |
| | Rendement annuel moyen | -76,99 % | -30,77 % |
| Scénario défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 2 300 € | 2 300 € |
| | Rendement annuel moyen | -76,99 % | -30,77 % |
| Scénario intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 9 990 € | 9 990 € |
| | Rendement annuel moyen | -0,05 % | -0,02 % |
| Scénario favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 11 130 € | 11 040 € |
| | Rendement annuel moyen | 11,33 % | 2,51 % |

Ce scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre : 03/2016 et 03/2020. Ce scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre : 06/2016 et 06/2020.

Ce scénario favorable s'est produit pour un investissement entre : 04/2018 et 04/2022.

Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

L'OPC est constitué comme une entité distincte de Covéa Finance. En cas de défaillance de Covéa Finance, les actifs de l'OPC conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière de l'OPC est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux de l'OPC. L'investissement dans un OPC n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (Montants exprimés en €)

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement. Les montants indiqués ici prennent en considération deux scénarios différents (achat anticipé et période de détention recommandée). Nous avons supposé: (i)

10 000 EUR sont investis ; (ii) qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

| Investissement : 10 000 € | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 4 ans |
|------------------------------|---------------------------|-------------------------------|
| Coût total | 46,00€ | 185,14 € |
| Incidence des coûts annuels* | 0,46 % | 0,46 % |

^{*} Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,44 % avant déduction des coûts et de -0,02 % après cette déduction.

Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou | à la sortie | Si vous sortez après 1 an |
|--|--|------------------------------|
| Coûts d'entrée | 0,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins. Ceci peut inclure les coûts de distribution de votre produit. | Jusqu'à 0,00 € |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit. | 0,00€ |
| Coûts récurrents prélevés cha | que année | |
| Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation | 0,45 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière. | 45,00 € |
| Coûts de transaction | 0,01 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 1,00 € |
| Coûts accessoires prélevés so | ous certaines conditions | |
| Commissions liées aux résultats | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. | 0,00€ |

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 4 ans. Il est possible de demander le rachat à tout moment, sans frais.

Comment puis-je formuler une réclamation?

En cas de réclamation d'un client particulier, celui-ci doit s'adresser directement à son banquier ou à son assureur-vie lui ayant conseillé le produit. Toute réclamation de clients professionnels peut être transmise à Covéa Finance à : Fonction de gestion des plaintes — Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas 75008 PARIS ou sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse https://particulier.covea-finance.fr/traitement-des-reclamations.

Autres informations pertinentes?

Dans le cas où la réponse apportée au client ne le satisferait pas, le client a la possibilité de faire appel au service de médiation de l'AMF à l'adresse : **Médiateur de l'AMF - Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02**. Un formulaire électronique de demande de médiation est disponible en ligne sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le PRIIPS : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris ; courriel : communication@covea-finance.fr

La valeur liquidative et les informations relatives aux performances passées de l'OPC sont disponibles auprès de Covéa Finance sur simple demande. N'étant pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. La valorisation de votre épargne peut ainsi fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis. L'historique de données disponible ne peut excéder les 10 ans glissants.

La contribution des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement, en complément des éléments d'analyse financière, sans pour autant être systématiquement un facteur déterminant de cette prise de décision.



Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à la comparer à d'autres produits.

Produit

COVÉA RENDEMENT RÉEL (IC)

FR0013333291

Société de gestion : Covéa Finance

www.covea-finance.fr

Appelez le 01 40 06 51 50 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Covéa Finance en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Covéa Finance est agréée en France sous le numéro 97-007 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés :06/11/2023

En quoi consiste ce produit

Type: Fonds Commun de Placement (FCP) géré par Covéa Finance, société de gestion

Durée: OPCVM créé le 05/06/2018 pour une durée de 99 ans

Objectifs: L'OPCVM a pour objectif de chercher à réaliser une performance, nette de frais de gestion, en comparaison avec l'indice ICE BofAML Euro Inflation-Linked Government (couvert du risque de change, calculé en euro, coupons nets réinvestis) en investissant principalement dans des obligations indexées sur l'inflation, libellées en euro, sur un horizon de quatre ans et de façon accessoire dans des obligations indexées sur l'inflation libellées dans d'autres devises que l'euro. La gestion est active et discrétionnaire. Elle consiste à tirer parti de l'évolution de l'inflation au niveau de la zone euro en sélectionnant les titres indexés sur l'inflation offrant le meilleur potentiel de performance en termes de taux réel et d'inflation selon notre propre analyse. L'équipe de gestion effectuera sa sélection parmi des obligations souveraines et des dettes privées indexées sur l'inflation.

Actions et/ou valeurs assimilées: jusqu'à 10% de l'actif net en titres donnant ou pouvant donner accès, directement ou indirectement, au capital ou aux droits de vote de sociétés. Le marché d'intervention est mondial (y compris les marchés émergents). Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux petites et/ou moyennes capitalisations n'est pas figé et varie en fonction des opportunités de marché.

<u>Titres de créances et instruments du marché monétaire</u>: de 80% à 110% maximum de l'actif net dans des titres de créances et instruments du marché monétaire, dont 5% maximum de l'actif net dans des obligations convertibles, émis ou garantis par des Etats, des quasi-Etats, des émetteurs supranationaux et/ou assimilés, ou par des émetteurs privés, de toute zone géographique, sur tout type de devises et de maturité. La durée de vie des titres acquis doit permettre le respect de la contrainte de sensibilité globale aux taux d'intérêt de 0 à +15.

Instruments financiers à terme et/ou conditionnels: jusqu'à 100% de l'actif net (futures sur actions, indices liés aux marchés actions, taux d'intérêts, sur devises, sur indices de contrats sur matières premières, options sur actions, indices liés aux marchés actions, taux d'intérêts, sur change, swaps de taux, de change et/ou d'inflation, change à terme) négociés sur les marchés réglementés ou de gré à gré, français ou étrangers autorisés par la réglementation en vigueur, dans un but de couverture, d'exposition et/ou d'arbitrage aux risques actions, de taux, de change, de crédit et/ou matières premières.

Investisseurs visés: Ce fonds s'adresse à tout investisseur souhaitant s'exposer, sur un horizon de placement minimal de 4 ans, au marché des obligations publiques ou privées. Il n'y a pas de niveau de connaissance ou expérience minimal requis pour devenir investisseur. Les investisseurs doivent connaître et accepter le risque de crédit lié à la dégradation de l'émetteur et au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements. Ce fonds ne s'adresse pas aux investisseurs souhaitant une garantie en capital.

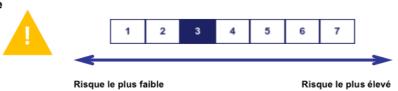
Modalités de rachat : Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts à tout moment. Les ordres de rachat sont centralisés auprès de CACEIS Bank chaque jour ouvré avant 13h (J-1). Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée en J+1 à partir des cours de clôture de J et datée de J.

Dépositaire : CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC: Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris / courriel : communication@covea-finance.fr. La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr. Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Quels sont les risques et qu'est ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 4 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité du fonds à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Risques matériellement pertinents non pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque :

Risque de contrepartie : Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille.

Scénarios de performance

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 4 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

| Période d'investissem Exemple d'investissen Scénarios | ent recommandée : 4 ans nent : 10 000 € | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 4 ans |
|---|--|---------------------------------|----------------------------------|
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez pe investissement | erdre tout ou p | artie de votre |
| Scénario de tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 2 300 € | 2 300 € |
| | Rendement annuel moyen | -76,99 % | -30,77 % |
| Scénario défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 2 300 € | 2 300 € |
| | Rendement annuel moyen | -76,99 % | -30,77 % |
| Scénario intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 9 990 € | 9 990 € |
| | Rendement annuel moyen | -0,05 % | -0,02 % |
| Scénario favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 11 130 € | 11 040 € |
| | Rendement annuel moyen | 11,33 % | 2,51 % |

Ce scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre : 03/2016 et 03/2020. Ce scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre : 06/2016 et 06/2020.

Ce scénario favorable s'est produit pour un investissement entre : 04/2018 et 04/2022.

Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

L'OPC est constitué comme une entité distincte de Covéa Finance. En cas de défaillance de Covéa Finance, les actifs de l'OPC conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière de l'OPC est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux de l'OPC. L'investissement dans un OPC n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (Montants exprimés en €)

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement. Les montants indiqués ici prennent en considération deux scénarios différents (achat anticipé et période de détention recommandée). Nous avons supposé: (i)

10 000 EUR sont investis ; (ii) qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

| Investissement : 10 000 € | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 4 ans |
|------------------------------|---------------------------|-------------------------------|
| Coût total | 46,00€ | 185,14 € |
| Incidence des coûts annuels* | 0,46 % | 0,46 % |

^{*} Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,44 % avant déduction des coûts et de -0,02 % après cette déduction.

Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou | à la sortie | Si vous sortez après 1 an |
|--|--|------------------------------|
| Coûts d'entrée | 0,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins. Ceci peut inclure les coûts de distribution de votre produit. | Jusqu'à 0,00 € |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit. | 0,00€ |
| Coûts récurrents prélevés cha | que année | |
| Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation | 0,45 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière. | 45,00 € |
| Coûts de transaction | 0,01 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 1,00 € |
| Coûts accessoires prélevés so | ous certaines conditions | |
| Commissions liées aux résultats | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. | 0,00€ |

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 4 ans. Il est possible de demander le rachat à tout moment, sans frais.

Comment puis-je formuler une réclamation?

En cas de réclamation d'un client particulier, celui-ci doit s'adresser directement à son banquier ou à son assureur-vie lui ayant conseillé le produit. Toute réclamation de clients professionnels peut être transmise à Covéa Finance à : Fonction de gestion des plaintes — Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas 75008 PARIS ou sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse https://particulier.covea-finance.fr/traitement-des-reclamations.

Autres informations pertinentes?

Dans le cas où la réponse apportée au client ne le satisferait pas, le client a la possibilité de faire appel au service de médiation de l'AMF à l'adresse : **Médiateur de l'AMF - Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02**. Un formulaire électronique de demande de médiation est disponible en ligne sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le PRIIPS : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris ; courriel : communication@covea-finance.fr

La valeur liquidative et les informations relatives aux performances passées de l'OPC sont disponibles auprès de Covéa Finance sur simple demande. N'étant pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. La valorisation de votre épargne peut ainsi fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis. L'historique de données disponible ne peut excéder les 10 ans glissants.

La contribution des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement, en complément des éléments d'analyse financière, sans pour autant être systématiquement un facteur déterminant de cette prise de décision.



Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à la comparer à d'autres produits.

Produit

COVÉA RENDEMENT RÉEL (AC)

FR0013333317

Société de gestion : Covéa Finance

www.covea-finance.fr

Appelez le 01 40 06 51 50 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Covéa Finance en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Covéa Finance est agréée en France sous le numéro 97-007 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés :06/11/2023

En quoi consiste ce produit

Type: Fonds Commun de Placement (FCP) géré par Covéa Finance, société de gestion

Durée: OPCVM créé le 05/06/2018 pour une durée de 99 ans

Objectifs: L'OPCVM a pour objectif de chercher à réaliser une performance, nette de frais de gestion, en comparaison avec l'indice ICE BofAML Euro Inflation-Linked Government (couvert du risque de change, calculé en euro, coupons nets réinvestis) en investissant principalement dans des obligations indexées sur l'inflation, libellées en euro, sur un horizon de quatre ans et de façon accessoire dans des obligations indexées sur l'inflation libellées dans d'autres devises que l'euro. La gestion est active et discrétionnaire. Elle consiste à tirer parti de l'évolution de l'inflation au niveau de la zone euro en sélectionnant les titres indexés sur l'inflation offrant le meilleur potentiel de performance en termes de taux réel et d'inflation selon notre propre analyse. L'équipe de gestion effectuera sa sélection parmi des obligations souveraines et des dettes privées indexées sur l'inflation.

Actions et/ou valeurs assimilées: jusqu'à 10% de l'actif net en titres donnant ou pouvant donner accès, directement ou indirectement, au capital ou aux droits de vote de sociétés. Le marché d'intervention est mondial (y compris les marchés émergents). Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux petites et/ou moyennes capitalisations n'est pas figé et varie en fonction des opportunités de marché.

<u>Titres de créances et instruments du marché monétaire</u>: de 80% à 110% maximum de l'actif net dans des titres de créances et instruments du marché monétaire, dont 5% maximum de l'actif net dans des obligations convertibles, émis ou garantis par des Etats, des quasi-Etats, des émetteurs supranationaux et/ou assimilés, ou par des émetteurs privés, de toute zone géographique, sur tout type de devises et de maturité. La durée de vie des titres acquis doit permettre le respect de la contrainte de sensibilité globale aux taux d'intérêt de 0 à +15.

Instruments financiers à terme et/ou conditionnels: jusqu'à 100% de l'actif net (futures sur actions, indices liés aux marchés actions, taux d'intérêts, sur devises, sur indices de contrats sur matières premières, options sur actions, indices liés aux marchés actions, taux d'intérêts, sur change, swaps de taux, de change et/ou d'inflation, change à terme) négociés sur les marchés réglementés ou de gré à gré, français ou étrangers autorisés par la réglementation en vigueur, dans un but de couverture, d'exposition et/ou d'arbitrage aux risques actions, de taux, de change, de crédit et/ou matières premières.

Investisseurs visés: Ce fonds s'adresse à tout investisseur souhaitant s'exposer, sur un horizon de placement minimal de 4 ans, au marché des obligations publiques ou privées. Il n'y a pas de niveau de connaissance ou expérience minimal requis pour devenir investisseur. Les investisseurs doivent connaître et accepter le risque de crédit lié à la dégradation de l'émetteur et au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements. Ce fonds ne s'adresse pas aux investisseurs souhaitant une garantie en capital.

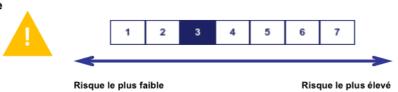
Modalités de rachat : Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts à tout moment. Les ordres de rachat sont centralisés auprès de CACEIS Bank chaque jour ouvré avant 13h (J-1). Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée en J+1 à partir des cours de clôture de J et datée de J.

Dépositaire : CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC: Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris / courriel : communication@covea-finance.fr. La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr. Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Quels sont les risques et qu'est ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 4 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité du fonds à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Risques matériellement pertinents non pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque :

Risque de contrepartie : Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille.

Scénarios de performance

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 4 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

| Période d'investissem Exemple d'investissen Scénarios | ent recommandée : 4 ans nent : 10 000 € | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 4 ans |
|---|--|---------------------------------|----------------------------------|
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez pe investissement | erdre tout ou p | artie de votre |
| Scénario de tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 2 280 € | 2 270 € |
| | Rendement annuel moyen | -77,22 % | -30,99 % |
| Scénario défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 2 280 € | 2 270 € |
| | Rendement annuel moyen | -77,22 % | -30,99 % |
| Scénario intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 9 890 € | 9 860 € |
| | Rendement annuel moyen | -1,08 % | -0,35 % |
| Scénario favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 11 020 € | 10 880 € |
| | Rendement annuel moyen | 10,22 % | 2,14 % |

Ce scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre : 03/2016 et 03/2020. Ce scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre : 06/2016 et 06/2020.

Ce scénario favorable s'est produit pour un investissement entre : 04/2018 et 04/2022.

Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

L'OPC est constitué comme une entité distincte de Covéa Finance. En cas de défaillance de Covéa Finance, les actifs de l'OPC conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière de l'OPC est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux de l'OPC. L'investissement dans un OPC n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (Montants exprimés en €)

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement. Les montants indiqués ici prennent en considération deux scénarios différents (achat anticipé et période de détention recommandée). Nous avons supposé: (i)

10 000 EUR sont investis ; (ii) qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

| Investissement : 10 000 € | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 4 |
|------------------------------|---------------------------|------------------------|
| | | ans |
| Coût total | 180,19 € | 423,39 € |
| Incidence des coûts annuels* | 1,81 % | 1,06 % |

^{*} Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,71 % avant déduction des coûts et de -0,35 % après cette déduction.

Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à | la sortie | Si vous sortez après 1 an |
|--|--|------------------------------|
| Coûts d'entrée | 1,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins. Ceci peut inclure les coûts de distribution de votre produit. | Jusqu'à 100,00 € |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit. | 0,00€ |
| Coûts récurrents prélevés chac | que année | |
| Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation | 0,80 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière. | 79,20 € |
| Coûts de transaction | 0,01 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 0,99€ |
| Coûts accessoires prélevés so | us certaines conditions | |
| Commissions liées aux résultats | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. | 0,00€ |

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 4 ans. Il est possible de demander le rachat à tout moment, sans frais.

Comment puis-je formuler une réclamation?

En cas de réclamation d'un client particulier, celui-ci doit s'adresser directement à son banquier ou à son assureur-vie lui ayant conseillé le produit. Toute réclamation de clients professionnels peut être transmise à Covéa Finance à : Fonction de gestion des plaintes — Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas 75008 PARIS ou sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse https://particulier.covea-finance.fr/traitement-des-reclamations.

Autres informations pertinentes?

Dans le cas où la réponse apportée au client ne le satisferait pas, le client a la possibilité de faire appel au service de médiation de l'AMF à l'adresse : **Médiateur de l'AMF - Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02**. Un formulaire électronique de demande de médiation est disponible en ligne sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le PRIIPS : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris ; courriel : communication@covea-finance.fr

La valeur liquidative et les informations relatives aux performances passées de l'OPC sont disponibles auprès de Covéa Finance sur simple demande. N'étant pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. La valorisation de votre épargne peut ainsi fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis. L'historique de données disponible ne peut excéder les 10 ans glissants.

La contribution des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement, en complément des éléments d'analyse financière, sans pour autant être systématiquement un facteur déterminant de cette prise de décision.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

CHANGEMENTS INTERVENUS

- Publication des DIC PRIIPS remplaçant les DICI.
- Passage en article 8 SFDR et publication de l'annexe préconctuelle.

CHANGEMENTS À INTERVENIR

• Evolution du modèle des "frais de fonctionnement et autres services", supportés par la Société de Gestion à l'exception des frais de commissariat aux comptes, des éventuels frais liés à la distribution transfrontalière, et des éventuels frais liés à l'obtention d'une certification et/ou d'un label par l'OPC, qui sont désormais supportés par l'OPC.



Mesdames et Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin de vous rendre compte de l'activité de votre société et de soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 29/12/2023.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

Après avoir été historiquement vigoureuse en 2022, l'inflation a reculé en 2023 dans les grandes économies développées, essentiellement sous l'effet de la baisse des prix des produits énergétiques. Son reflux a aussi bénéficié d'une normalisation du fonctionnement des chaînes d'approvisionnement mondiales, qui avaient souffert de la pandémie de Covid puis de la guerre en Ukraine. Face à des risques toujours jugés importants de maintien d'une inflation trop élevée, les banques centrales ont continué à durcir leur politique monétaire pendant quelques mois, avant de se mettre en pause. Elles restent néanmoins vigilantes face à des tensions persistantes sur le marché du travail et au comportement de marge des entreprises, mais aussi aux coûts induits par la mise en œuvre de la transition énergétique. Outre la poursuite de la guerre en Ukraine, les tensions internationales se sont aggravées en fin d'année avec la guerre opposant Israël et le Hamas. La polarisation du monde en est exacerbée. Parallèlement, l'élargissement annoncé du groupe des BRICS illustre la volonté de construction d'un « sud global» face à la domination économique de l'occident. Sur le marché des changes, l'euro s'est apprécié de 3,6% contre le dollar et termine à 1,1050 dollars pour un euro. Le prix du baril de pétrole Brent a baissé de 10,3% et termine l'année à 77,04 dollars.

Aux Etats-Unis, la Réserve Fédérale a continué de mener une politique restrictive sur le début de l'année, avant de mettre en pause son resserrement monétaire. Après 425 points de base de hausse en 2022, la Réserve Fédérale a de nouveau relevé ses taux directeurs de 100 points de base cette année. Par ailleurs, les faillites de plusieurs banques au printemps 2023 l'ont conduite à instaurer un nouveau programme de prêts aux établissements bancaires, intitulé « Bank Term Funding Program» (BTFP). Sur la fin d'année, les banquiers centraux se sont montrés prêts à se tourner vers la question de l'assouplissement à venir de la politique monétaire. En décembre, la médiane des prévisions individuelles des membres du comité de politique monétaire signale en effet 75 points de base de baisse de taux en 2024, reflétant des prévisions d'inflation en recul. Du côté des prix, l'inflation a diminué de près de moitié sur l'année pour revenir à 3,1% en novembre. En revanche, le recul de l'inflation sous-jacente a été plus modéré, en raison d'une dynamique des prix dans les services qui peine toujours à s'infléchir. Sur le marché du travail, les créations de postes ont encore été solides sur l'année. Du côté de l'activité, l'économie américaine a fait preuve de résilience sur l'année, portée en grande partie par la vigueur de la consommation des ménages.

Au Royaume-Uni, la Banque d'Angleterre est restée prudente face à la persistance de l'inflation. La dynamique des prix a poursuivi son ralentissement tout au long de l'année, bénéficiant d'effets de base favorable sur les prix de l'énergie. En revanche, les tensions sous-jacentes demeurent soutenues en raison de la persistance de l'inflation dans les services. La croissance des salaires est restée élevée, bien que le point haut semble avoir été atteint durant l'été. Dans ce contexte, la Banque d'Angleterre a mis en pause son resserrement monétaire en fin d'année, tout en maintenant un ton prudent. Dans le même temps, l'économie semble toujours à deux vitesses. Alors que le secteur des services s'est repris sur la fin d'année, le secteur manufacturier est toujours en difficulté.

En zone euro, la Banque centrale européenne a elle aussi mis en pause son resserrement monétaire en fin d'année. Elle a néanmoins adopté un ton prudent, en réaffirmant la volonté de maintenir ses taux élevés pendant une période suffisante pour s'assurer du retour durable de l'inflation à la cible. Elle a également entamé la réduction de son bilan, via la fin des réinvestissements de son portefeuille APP (Asset purchase programme). L'inflation a continué de reculer tout au long de l'année, pour atteindre 2,4% en novembre. Bien qu'une grande partie de cette baisse soit imputable au recul des prix de l'énergie, une diminution des tensions inflationnistes s'observe, dans une moindre mesure, du côté des biens non-énergétiques et des services. Par ailleurs, l'activité économique s'est montrée peu dynamique tout au long de l'année, illustrant ainsi une divergence croissante avec l'économie américaine.



En Chine, la reprise post-covid a été pénalisée par la faiblesse de la demande domestique et les difficultés du secteur immobilier. Dans ce contexte, les autorités ont annoncé un renforcement du soutien budgétaire en 2024, qui devrait être orienté vers les industries clés (telles que le numérique, l'intelligence artificielle, l'aérospatial et l'ordinateur quantique), les infrastructures et l'immobilier. Sur le plan politique, Xi Jinping a été réélu pour un troisième mandat de cinq ans lors de la session annuelle de l'Assemblée nationale populaire en début d'année. Au Japon, la Banque du Japon s'est éloignée -progressivement- de sa politique monétaire ultra accommodante. Elle a en effet assoupli à deux reprises sa politique de contrôle de la courbe de taux, en autorisant le taux souverain à 10 ans à fluctuer au-dessus du seuil de 1%. Elle reste néanmoins la seule banque centrale au monde avec un taux directeur en territoire négatif. Concernant l'activité, après une reprise solide au premier semestre, l'économie nippone s'est montrée en perte de vitesse sur la deuxième moitié de l'année.

Sources des données: Refinitiv, Bloomberg, US Bureau of Labor Statistics, US Bureau of Economic Analysis, Eurostat, BCE, S&P Global, Statistics Bureau of Japan, Japan Cabinet Office, National Bureau of Statistics of China.



MARCHÉS FINANCIERS

L'année écoulée a été marquée par un rebond solide des marchés obligataires après deux années de performances négatives. L'inflation, et plus particulièrement l'ampleur de sa décrue et la réaction associée des banques centrales, a été à nouveau le premier catalyseur des mouvement observés. L'année n'a pas été de tout repos : après un démarrage en fanfare sur les actifs risqués, on a assisté à une succession de pics de volatilité au gré des annonces des banques centrales, de la crise des banques régionales américaines au printemps et dans un contexte géopolitique encore tendu (poursuite de la guerre en Ukraine, résurgence du conflit au Proche-Orient).

L'essentiel des performances des dettes souveraines en Zone euro a été réalisé lors des deux derniers mois de l'année, après que des données d'inflation sorties un peu en deçà des attentes et des indicateurs d'activité et d'emploi moins bien orientés ont accrédité la thèse d'un prochain retournement dans le cycle des taux directeurs de la Fed, de la BCE et de la BOE. Le changement d'orientation du marché a été brutal et les anticipations de baisse des taux directeurs qui ont participé à ce mouvement sont sans doute excessives compte tenu des dynamiques inflationnistes encore présentes.

Du côté des pays cœurs, les rendements nominaux de l'OAT et du Bund à 10 ans se sont détendus de respectivement 56 et 55 pb à 2,56% et 2,02%. Les dettes périphériques ont surperformé : les rendements nominaux à 10 ans du BTP et du Bonos cèdent respectivement 102 pb et 67 pb à 3,70% et 2,99%.

Les anticipations d'inflation ont reflué dans le sillage de la baisse de l'inflation constatée (estimée à 2,9% fin décembre contre 9,2% au début de l'année) et des prix de l'énergie. Les cours du baril de Brent et du gaz naturel (référence TTF) se sont en effet repliés de respectivement 10% et 57% sur l'année.

La baisse des points morts (-34 pb pour le Bund ei 10 ans) a toutefois été d'ampleur moindre que celle des taux nominaux, ce qui a permis aux obligations indexées de la Zone d'afficher des performances positives sur l'exercice : notre indice de référence ICE BofAML Euro Inflation-Linked progresse de 5,4% contre +7,1% pour l'indice nominal FTSE MTS Global comparable.



POLITIQUE DE GESTION

Conformément aux Perspectives Economiques et Financières, le portefeuille a conservé une sensibilité inférieure à celle de son indice de référence : le fonds affichait une sensibilité aux taux réels de 7,5 à la fin de l'année contre 8,3 pour l'indice.

L'exposition en poids aux pays périphériques a été allégée sur l'année, notamment via la vente avant remboursement du Bonos ei 11/2023 et du BTPei 09/2023 : elle est passée de 43% à fin 2022 à 36% à fin 2023, mais reste équivalente en sensibilité (2,4).

L'exposition à l'Allemagne et à la France a augmenté (resp. 48% et 16% vs 42% et 15%), principalement à travers des achats d'obligations indexées de maturités supérieures à 5 ans, parmi lesquelles la nouvelle OATi 15 ans.

Enfin, nous avons régulièrement pris des positions tactiques sur les points morts d'inflation à 5 et 10 ans, à l'achat ou à la vente.



PERSPECTIVES

Après le spectaculaire rallye de fin d'année, les anticipations des marchés en termes de baisses de taux directeurs en Europe et aux Etats-Unis semblent excessives compte tenu des dynamiques inflationnistes encore présentes. De plus, comme c'est de tradition, un début d'année riche en nouvelles émissions, en particulier sur la partie longue des courbes, nous incite à conserver à court terme, une sensibilité inférieure à celle de l'indice de référence, en particulier sur la zone 10 ans. Nous sommes attentifs à la déformation de la courbe des taux et vigilants sur l'évolution du marché du crédit et la qualité des émetteurs en portefeuille. Nous pourrions, en fonction des conditions de marché, être amené à augmenter notre exposition aux titres indexés à l'inflation ainsi qu'aux émetteurs privés qui offrent une prime attractive par rapport aux souverains.



PERFORMANCES ET INFORMATIONS SUR L'OPC

PERFORMANCES

En 2023, la performance de COVÉA RENDEMENT RÉEL a été de 5,39 % pour la part AC, de 5,57 % pour la part IC, de 5,57 % pour la part ID.

La performance de son indice de référence, ICE BofAML Euro Inflation-Linked Government (couvert Euro, coupons nets réinv), a été de 5,43 %.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Le risque global de l'OPC est mesuré par la méthode de calcul de l'engagement.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Pour l'exercice 2023, l'OPC a eu recours à des instruments financiers dérivés listés (Eurex), en particulier dans le but de calibrer l'exposition nominale de nos stratégies de point mort avec des contrats futures Bund et Bobl. Au 29/12/2023, le portefeuille a une position vendeuse de 35 contrats Bund (stratégie long point mort à 10 ans), soit une exposition équivalente de 1,03%.

Les liquidités (0,4% de l'actif à la fin de l'exercice) ont été investies en OPCVM monétaires.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS (Règlement SFTR)

L'OPC n'a pas eu recours aux opérations entrant dans le cadre du règlement SFTR.

PRINCIPAUX MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE AU COURS DE L'EXERCICE

| Titres | Acquisitions | Cessions |
|---|---------------|---------------|
| COVÉA SÉCURITÉ G | 26 236 621,30 | 24 829 071,00 |
| ITALIE EI 2.60% 09/23 | | 26 620 990,24 |
| FRANCE GOVERNMANT BOND OAT 0.1% 25-07-36 | 7 120 212,90 | 10 004 753,60 |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.55% 01-03-39 | 16 569 630,63 | |
| SPAIN IL BOND 0.15% 30-11-23 | 1 201 601,29 | 14 513 538,00 |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.6% 25-07-34 | 14 404 346,06 | |
| ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.3% 15-05-28 | 13 980 852,16 | |
| ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.1% 15-05-23 | | 13 035 321,42 |
| FRTR 0 1/4 07/25/24 | 993 424,84 | 10 988 926,47 |
| ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.5% 15-05-29 | 9 849 958,70 | |



Mouvements ("Devise de comptabilité")

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

INFORMATIONS SUR LES POLITIQUES DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES D'EXECUTION ET LA POLITIQUE EXECUTION

Conformément à ses obligations professionnelles telles que définies par le Code Monétaire et Financier et le Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers dans le cadre de ses activités de Société de gestion de portefeuille, Covéa Finance publie et réexamine annuellement des politiques décrivant l'organisation et les critères retenus pour veiller à la protection des intérêts de ses clients lors de l'exécution d'un ordre issu de ses décisions de gestion.

Ces politiques de meilleure sélection des intermédiaires en exécution et de meilleure exécution (ci-après dénommées les « Politiques ») sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

Conformément à ces Politiques, les équipes de négociation de la Société de gestion sont tenues de réaliser leurs transactions sur les marchés financiers avec des intermédiaires figurant sur une liste autorisée définie par un comité de référencement.

Un comité de sélection et d'évaluation se réunit une fois par an pour évaluer la qualité d'exécution des intermédiaires sélectionnés selon plusieurs critères quantitatifs. Ce dernier comité se tient en présence des équipes de négociation en charge de la sélection et de l'évaluation des intermédiaires d'exécution mais également des responsables de gestion, du middle office, du juridique et du contrôle interne.

Des comités ad hoc mensuels peuvent également se réunir notamment en cas de changement notable dans la qualité de service d'un intermédiaire autorisé, d'une modification des conditions de marché ou d'une évolution propre à Covéa Finance.

Le respect de la liste des intermédiaires fait l'objet d'un contrôle par le RCCI.

Conformément aux dispositions du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers en vigueur, un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation figure sur le site de Covéa Finance dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

En application des dispositions de l'article L533-22 du Code Monétaire et Financier, les droits attachés à la qualité d'actionnaire des OPCVM et notamment les droits de vote ont été exercés librement dans l'intérêt des porteurs de parts conformément à la politique d'engagement actionnarial disponible sur le site de Covéa Finance dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

INFORMATIONS EN MATIÈRE EXTRA-FINANCIÈRE

Informations sur la prise en compte des risques de durabilité (Article 8)

En application de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte modifiée et codifiée aux articles L533-22-1 et D533-16-1 du Code monétaire et financier et de l'article 3 du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement et du Conseil du 27.11.2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR ») et du Règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088) (Règlement « Taxonomie »), l'OPC est tenu de publier des informations en matière extra-financière.

S'agissant des informations sur la durabilité issues du Règlement européen « SFDR », cette règlementation européenne vise à améliorer et harmoniser la transparence des acteurs des marchés financiers sur la responsabilité sociale et environnementale.



Transparence en matière de durabilité au niveau des produits financiers :

Afin de permettre aux investisseurs d'identifier plus facilement les produits financiers qui leurs correspondent en termes d'attentes sur les enjeux environnementaux et sociaux, la règlementation Durabilité (« SFDR ») demande à chaque entité de placer chacun de ses produits dans l'une des trois catégories suivantes:

- article 9: produits qui ont pour objectif l'investissement durable,
- article 8 : produits qui répondent aux enjeux environnementaux et/ou sociaux,
- article 6 : les autres produits qui ne font pas de la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales leur objectif principal et dont l'objectif de gestion ne porte pas sur un investissement durable.

Les informations relatives au principe de double matérialité lié 1) aux risques de durabilité et 2) aux incidences négatives de durabilité sont accessibles dans la Déclaration relative à la prise en compte du risque de durabilité disponible sur le site internet de la Société de gestion dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

Depuis le 10 mars 2021, l'OPC a été rattaché à la classification SFDR de l'article 8 (« produits qui répondent aux enjeux environnementaux et/ou sociaux »).

La prise en compte des risques et des facteurs de durabilité, tels que définis dans le règlement UE 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019, est pleinement intégrée dans la politique relative aux Risques de durabilité et à l'ESG de Covéa Finance.

Le suivi des risques en matière de durabilité est intégré dans la chaine de valeur et de décision d'investissement de Covéa Finance.

La politique d'investissement de Covéa Finance vise à limiter le risque de durabilité à travers un dispositif s'articulant principalement autour de la mise en place de filtres d'exclusions (normatives, sectorielles et/ou thématiques) applicables à tout investissement direct en actions ou en obligations et accessible sur le site internet et de la mise en place de critères de sélection extra-financiers en complément des critères de sélection financiers.

L'ensemble des informations sur la prise en compte par la société de gestion des critères relatifs au respect des objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) dans son processus d'investissement sont accessibles sur le site internet de Covéa Finance dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

Compte tenu des évolutions et travaux en cours, la catégorisation des OPC de la gamme pourrait être amenée à évoluer selon les OPC.

Part d'investissements de l'OPC liés aux activités durables

La Taxonomie de l'Union Européenne a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : Atténuation des changements climatiques, Adaptation aux changements climatiques, Utilisation durable et protection de l'eau et des ressources marines, Transition vers l'économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), Prévention et contrôle de la pollution et Protection des écosystèmes sains.

Actuellement, des critères d'examen technique (Technical Screening Criteria) ont été développés pour certaines activités économiques à même de contribuer substantiellement à deux de ces objectifs : l'atténuation du changement climatique, et l'adaptation au changement climatique. Ces critères sont actuellement en attente de publication au Journal Officiel de l'Union Européenne. Les données présentées ci-dessous ne reflètent donc que l'alignement à ces deux objectifs, sur la base des critères non-définitivement publiés, tels qu'ils ont été soumis aux colégislateurs européens. Nous mettrons à jour cette information en cas de changements apportés à ces critères, de développement de nouveaux critères d'examen relatifs à ces deux objectifs, ainsi que lors de l'entrée en application des critères relatifs aux quatre autres objectifs environnementaux.



Pour être considérée comme durable, une activité économique doit démontrer qu'elle contribue substantiellement à l'atteinte de l'un des 6 objectifs, tout en ne nuisant pas à l'un des cinq autres (principe dit DNSH, « Do No Significant Harm »). Pour qu'une activité soit considérée comme alignée à la Taxonomie européenne, elle doit également respecter les droits humains et sociaux garantis par le droit international.

Les informations extra financières spécifiques liées au positionnement de l'OPC en article 8 sont précisées dans l'annexe d'information périodique du présent rapport.

Le principe consistant à ne pas causer de préjudice important s'applique uniquement aux investissements sous-jacents aux produits financiers qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

<u>Informations sur la prise en compte des risques associés au changement climatique et liés à la</u> biodiversité

Conformément à l'article 29 de la loi n°2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat, un rapport retraçant la politique de la société de gestion sur la prise en compte dans sa stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance et des moyens mis en oeuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique ainsi que la stratégie de mise en oeuvre de cette politique sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance dans la rubrique « Engagements et ESG ».



INFORMATIONS SUR LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Covéa Finance, en tant que gestionnaire, attache une importance particulière au respect de l'ensemble des dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM ») et dans de la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 sur les gestionnaires d'OPCVM (ci-après désignée la « Directive OPCVM V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur le fonds.

1. Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Au cours de l'exercice 2023, le montant total des rémunérations annoncées par Covéa Finance à l'ensemble de son personnel (collaborateurs présents en 2023) s'est élevé à 15 055 562 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- 12 800 833 euros soit 85% du total des rémunérations versées par la société à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunérations fixes ; et
- 2 254 729 euros, soit 15% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunérations variables totale. Le versement de rémunérations variables a concerné pour l'exercice 2023, 135 personnes. Un collaborateur a été concerné par un différé de rémunération variable sur 3 ans.

Sur le total des rémunérations annoncées par le gestionnaire au titre de l'exercice, 8 035 058 euros concernaient les cadres salariés de Covéa Finance dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds, tels que définis dans notre Politique de Rémunération 2023.

2. Montant des rémunérations versées par le fonds au personnel du gestionnaire

Covéa Finance ne pratique pas d'intéressement aux plus-values réalisées (ou *carried interest*) et aucune rémunération (fixe ou variable) à destination des gérants n'est versée par le fond.

3. <u>Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque du fonds</u> et sur la gestion des conflits d'intérêt

En février 2017, Covéa Finance a mis en conformité avec la Directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (directive OPCVM V) sa politique de rémunération existante, revue le règlement intérieur de sa Commission de Rémunération et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation tout en procédant à un travail d'identification des collaborateurs de son personnel impactés par les nouvelles dispositions en matière de rémunération issues de la Directive AIFM et de la Directive OPCVM V et de ses textes de transposition (ci-après la « Population Identifiée »). Il s'agit des collaborateurs respectant les deux conditions cumulatives suivantes :

- (i) appartenant à une catégorie de personnel bénéficiant d'une rémunération variable et susceptible d'avoir un impact sur le profil de risque du gestionnaire ou du fonds géré et
- (ii) ayant une rémunération variable supérieure à 200 000 euros traduisant le niveau de responsabilité sur le profil de risque.

Lorsque la rémunération de la Population Identifiée varie en fonction de performances, son montant total, qui est plafonné à un niveau inférieur à sa rémunération fixe, est établi par le gestionnaire en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle à laquelle il appartient et/ ou du panier de portefeuille (OPC, FIA et Mandat) avec celles des résultats d'ensemble du gestionnaire. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers.

L'ensemble des principes sont décrits dans la Politique de Rémunération de Covéa Finance, disponible sur son site Internet.



4. Gouvernance et contrôle de la politique de rémunération

La politique de rémunération est revue annuellement par la Commission de Rémunération définie par les statuts de Covéa Finance, composée de :

- un représentant du Comité de Surveillance de Covéa Finance,
- deux représentants du Groupe Covéa, indépendant de Covéa Finance, dont au moins un d'entre eux participe au comité des Rémunérations du Groupe Covéa, et
- la Présidente de Covéa Finance.

Conformément à la réglementation, la majorité des membres de la Commission de Rémunération n'exerce pas de fonctions exécutives au sein de Covéa Finance et n'en est pas salarié.



FRAIS et FISCALITÉ

COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Part COVÉA RENDEMENT RÉEL I(D)

| | NET GLOBAL | DEVISE | NET UNITAIRE | DEVISE |
|--|-------------------|--------|--------------|--------|
| Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | 84 390,00 | EUR | 281,30 | EUR |
| Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | | | | |
| Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | | | | |
| Revenus non déclarables et non imposables | | | | |
| Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values | | | | |
| TOTAL | 84 390,00 | EUR | 281,30 | EUR |

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES (PEA, etc...)

Néant.



RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES





RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 29 décembre 2023

COVEA RENDEMENT REEL

OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion COVEA FINANCE 8-12, rue Boissy d'Anglas 75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement COVEA RENDEMENT REEL relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31/12/2022 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr



COVEA RENDEMENT REEL

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.



Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



COVEA RENDEMENT REEL

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique Le commissaire aux comptes PricewaterhouseCoopers Audit Frédéric SELLAM 2024.03.21 18:08:22 +0100

COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN ACTIF au 29/12/2023 (EUR)

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|----------------|----------------|
| IMMOBILISATIONS NETTES | | |
| DÉPÔTS | | |
| INSTRUMENTS FINANCIERS | 466 375 512,33 | 402 806 423,68 |
| Actions et valeurs assimilées | | |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Obligations et valeurs assimilées | 464 579 367,93 | 402 572 836,78 |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 464 579 367,93 | 402 572 836,78 |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Titres de créances | | |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Titres de créances négociables | | |
| Autres titres de créances | | |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Organismes de placement collectif | 1 668 744,40 | 197 147,70 |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | 1 668 744,40 | 197 147,70 |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE | | |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés | | |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés | | |
| Autres organismes non européens | | |
| Opérations temporaires sur titres | | |
| Créances représentatives de titres reçus en pension | | |
| Créances représentatives de titres prêtés | | |
| Titres empruntés | | |
| Titres donnés en pension | | |
| Autres opérations temporaires | | |
| Instruments financiers à terme | 127 400,00 | 36 439,20 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 127 400,00 | 36 439,20 |
| Autres opérations | | |
| Autres instruments financiers | | |
| CRÉANCES | 113 055,30 | 277 944,30 |
| Opérations de change à terme de devises | | |
| Autres | 113 055,30 | 277 944,30 |
| COMPTES FINANCIERS | 157 907,76 | 125 009,96 |
| Liquidités | 157 907,76 | 125 009,96 |
| TOTAL DE L'ACTIF | 466 646 475,39 | 403 209 377,94 |



BILAN PASSIF au 29/12/2023 (EUR)

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|----------------|----------------|
| CAPITAUX PROPRES | | |
| Capital | 457 673 698,53 | 394 803 427,63 |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | | |
| Report à nouveau (a) | 1,14 | 1,00 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b) | 6 319 557,88 | 5 791 054,49 |
| Résultat de l'exercice (a,b) | 2 348 534,02 | 2 424 887,61 |
| TOTAL DES CAPITAUX PROPRES * | 466 341 791,57 | 403 019 370,73 |
| * Montant représentatif de l'actif net | | |
| INSTRUMENTS FINANCIERS | 127 400,00 | 36 439,20 |
| Opérations de cession sur instruments financiers | | |
| Opérations temporaires sur titres | | |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension | | |
| Dettes représentatives de titres empruntés | | |
| Autres opérations temporaires | | |
| Instruments financiers à terme | 127 400,00 | 36 439,20 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 127 400,00 | 36 439,20 |
| Autres opérations | | |
| DETTES | 177 283,82 | 153 568,01 |
| Opérations de change à terme de devises | | |
| Autres | 177 283,82 | 153 568,01 |
| COMPTES FINANCIERS | | |
| Concours bancaires courants | | |
| Emprunts | | |
| TOTAL DU PASSIF | 466 646 475,39 | 403 209 377,94 |

⁽a) Y compris comptes de régularisation.



⁽b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

HORS-BILAN au 29/12/2023 (EUR)

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|--------------|--------------|
| OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Engagement sur marché de gré à gré | | |
| Autres engagements | | |
| AUTRES OPÉRATIONS | | |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Contrats futures | | |
| FGBL BUND 10A 0323 | | 9 305 100,00 |
| EURO BUND 0324 | 4 802 700,00 | |
| Engagement sur marché de gré à gré | | |
| Autres engagements | | |



COMPTE DE RÉSULTAT au 29/12/2023 (EUR)

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|--------------|--------------|
| Produits sur opérations financières | | |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers | 6 682,91 | 456,27 |
| Produits sur actions et valeurs assimilées | | |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées | 4 315 303,08 | 4 334 305,17 |
| Produits sur titres de créances | | |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres | | |
| Produits sur instruments financiers à terme | | |
| Autres produits financiers | | |
| TOTAL (1) | 4 321 985,99 | 4 334 761,44 |
| Charges sur opérations financières | | |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres | | |
| Charges sur instruments financiers à terme | | |
| Charges sur dettes financières | | 3 253,65 |
| Autres charges financières | | |
| TOTAL (2) | | 3 253,65 |
| RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2) | 4 321 985,99 | 4 331 507,79 |
| Autres produits (3) | | |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (4) | 1 981 251,97 | 1 906 620,18 |
| RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4) | 2 340 734,02 | 2 424 887,61 |
| Régularisation des revenus de l'exercice (5) | 7 800,00 | |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6) | | |
| RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6) | 2 348 534,02 | 2 424 887,61 |



ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus. La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro. La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts:

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.



ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus:

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres:

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.



ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013333317 - Part COVÉA RENDEMENT RÉEL A(C) : Taux de frais maximum de 0.80% TTC maximum. FR0013333291 - Part COVÉA RENDEMENT RÉEL I(C) : Taux de frais maximum de 0.45% TTC maximum. FR0013333283 - Part COVÉA RENDEMENT RÉEL I(D) : Taux de frais maximum de 0.45% TTC maximum.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

| Part(s) | Affectation du résultat net | Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées |
|--------------------------------|-----------------------------|--|
| Part COVÉA RENDEMENT RÉEL A(C) | Capitalisation | Capitalisation |
| Part COVÉA RENDEMENT RÉEL I(C) | Capitalisation | Capitalisation |
| Part COVÉA RENDEMENT RÉEL I(D) | Distribution | Capitalisation |



2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET au 29/12/2023 (EUR)

| CTIF NET EN FIN D'EXERCICE | 466 341 791,57 | 403 019 370,73 |
|---|----------------|----------------|
| Autres éléments | | |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat | | |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes | | |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation | 2 340 734,02 | 2 424 887,6 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat | -89 037,00 | -73 704,0 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes | | |
| Différence d'estimation exercice N-1 | 36 439,20 | -149 000,0 |
| Différence d'estimation exercice N | -127 400,00 | -36 439,2 |
| Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme | -90 960,80 | -185 439,2 |
| Différence d'estimation exercice N-1 | 3 482 842,96 | -36 193 764,3 |
| Différence d'estimation exercice N | 11 325 792,47 | -3 482 842,9 |
| Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 14 808 635,43 | -39 676 607,2 |
| Différences de change | -8,69 | 13,9 |
| Frais de transactions | -1 628,25 | -1 322,8 |
| Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme | -521 279,22 | |
| Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme | 475 640,00 | 2 480 124,6 |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | -822 228,81 | -381 866,6 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | 6 927 754,16 | 3 694 119,2 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) | | |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) | 40 294 800,00 | |
| CTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE | 403 019 370,73 | 434 739 165,2 |
| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |



3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

| | Montant | % |
|--|----------------|-------|
| ACTIF | | |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES | | |
| Autres obligations (indexées, titres participatifs) | 464 579 367,93 | 99,62 |
| TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES | 464 579 367,93 | 99,62 |
| TITRES DE CRÉANCES | | |
| TOTAL TITRES DE CRÉANCES | | |
| PASSIF | | |
| OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS | | |
| TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS | | |
| HORS-BILAN | | |
| OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| AUTRES OPÉRATIONS | | |
| Taux | 4 802 700,00 | 1,03 |
| TOTAL AUTRES OPÉRATIONS | 4 802 700,00 | 1,03 |

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | Taux fixe | % Taux variable | % Taux révisable | % | Autres | % |
|-----------------------------------|------------------|-----------------|------------------|---------|--------|-------|
| ACTIF | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | |
| Obligations et valeurs assimilées | | | | 464 579 | 367,93 | 99,62 |
| Titres de créances | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | |
| Comptes financiers | | | | 157 | 907,76 | 0,03 |
| PASSIF | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | |
| Comptes financiers | | | | | | |
| HORS-BILAN | | | | | | |
| Opérations de couverture | | | | | | |
| Autres opérations | 4 802 700,00 1,0 | 03 | | | | |

40



3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORSBILAN(*)

| | < 3 mois | 5 % |]3 | mois - 1 an] | % |]1 - | - 3 ans] | % |]3 | - 5 ans] | % | | > 5 ans | % |
|---|------------|--------|-------|-----------------|------|--------|----------|-------|--------|----------|-------|-----|------------|-------|
| ACTIF | | | | | | | | | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | | | | | | | | | |
| Obligations et valeurs assimilées | | | 6 341 | 691,28 | 1,36 | 78 853 | 096,43 | 16,91 | 61 454 | 1 612,69 | 13,18 | 317 | 929 967,53 | 68,18 |
| Titres de créances | | | | | | | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | | | | | | | | |
| Comptes financiers | 157 907,76 | 5 0,03 | | | | | | | | | | | | |
| PASSIF | | | | | | | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | | | | | | | | |
| Comptes financiers | | | | | | | | | | | | | | |
| HORS-BILAN | | | | | | | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | | | | | | | | | | | | | | |
| Autres opérations | | | | | | | | | | | | 4 | 802 700,00 | 1,03 |

^(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

| Montant | % | Montant | | | Devise 3 | | Devise N AUTRE(S) | |
|---------|--------|---------|--------|---------|----------|---------|----------------------|--|
| | | Montant | % | Montant | % | Montant | % | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| 245,29 | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | 245,29 | 245,29 | 245,29 | 245,29 | 245,29 | 245,29 | 245,29 | |



3.5. CRÉANCES ET DETTES: VENTILATION PAR NATURE

| | Nature de débit/crédit | 29/12/2023 |
|--------------------------|-------------------------------|------------|
| CRÉANCES | | |
| | Dépôts de garantie en espèces | 113 055,30 |
| TOTAL DES CRÉANCES | | 113 055,30 |
| DETTES | | |
| | Frais de gestion fixe | 177 260,82 |
| | Autres dettes | 23,00 |
| TOTAL DES DETTES | | 177 283,82 |
| TOTAL DETTES ET CRÉANCES | | -64 228,52 |

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

| | En parts | En montant |
|---|--------------|---------------|
| Part COVÉA RENDEMENT RÉEL A(C) | | |
| Parts souscrites durant l'exercice | 390 000,0000 | 40 294 800,00 |
| Parts rachetées durant l'exercice | | |
| Solde net des souscriptions/rachats | 390 000,0000 | 40 294 800,00 |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 390 001,0000 | |
| Part COVÉA RENDEMENT RÉEL I(C) | | |
| Parts souscrites durant l'exercice | | |
| Parts rachetées durant l'exercice | | |
| Solde net des souscriptions/rachats | | |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 7 754,0000 | |
| Part COVÉA RENDEMENT RÉEL I(D) | | |
| Parts souscrites durant l'exercice | | |
| Parts rachetées durant l'exercice | | |
| Solde net des souscriptions/rachats | | |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 300,0000 | |



3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

| | En montant |
|--------------------------------------|------------|
| Part COVÉA RENDEMENT RÉEL A(C) | |
| Total des commissions acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |
| Part COVÉA RENDEMENT RÉEL I(C) | |
| Total des commissions acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |
| Part COVÉA RENDEMENT RÉEL I(D) | |
| Total des commissions acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |

3.7. FRAIS DE GESTION

| | 29/12/2023 |
|---------------------------------------|--------------|
| Part COVÉA RENDEMENT RÉEL A(C) | |
| Commissions de garantie | |
| Frais de gestion fixes | 125 671,24 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 0,80 |
| Rétrocessions des frais de gestion | |
| Part COVÉA RENDEMENT RÉEL I(C) | |
| Commissions de garantie | |
| Frais de gestion fixes | 1 787 792,61 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 0,45 |
| Rétrocessions des frais de gestion | |
| Part COVÉA RENDEMENT RÉEL I(D) | |
| Commissions de garantie | |
| Frais de gestion fixes | 67 788,12 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 0,45 |
| Rétrocessions des frais de gestion | |



3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC:

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.



3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

29/12/2023

| Titres pris en pension livrée | |
|-------------------------------|--|
| Titres empruntés | |

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

29/12/2023

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

| Cod | e ISIN | Libellé | 29/12/2023 |
|--------------------------------|-----------------------|---------|--------------|
| Actions | | | |
| Obligations | | | |
| TCN | | | |
| OPC | | | 1 668 744,40 |
| FR000093 | 1412 COVÉA SÉCURITÉ G | | 1 668 744,40 |
| Instruments financiers à terme | | | |
| Total des titres du groupe | | | 1 668 744,40 |



3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|--------------|--------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Report à nouveau | 1,14 | 1,00 |
| Résultat | 2 348 534,02 | 2 424 887,61 |
| Acomptes versés sur résultat de l'exercice | | |
| Total | 2 348 535,16 | 2 424 888,61 |
| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
| Part COVÉA RENDEMENT RÉEL A(C) | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau de l'exercice | | |
| Capitalisation | 38 651,41 | -0,35 |
| Total | 38 651,41 | -0,35 |
| | | |
| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
| Part COVÉA RENDEMENT RÉEL I(C) | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau de l'exercice | | |
| Capitalisation | 2 225 491,37 | 2 335 850,82 |
| Total | 2 225 491,37 | 2 335 850,82 |
| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
| Part COVÉA RENDEMENT RÉEL I(D) | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 84 390,00 | 89 037,00 |
| Report à nouveau de l'exercice | 2,38 | 1,14 |
| Capitalisation | | |
| Total | 84 392,38 | 89 038,14 |
| Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de parts | 300,0000 | 300,0000 |
| Distribution unitaire | 281,30 | 296,79 |
| Crédit d'impôt | | |
| Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat | | |



Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moinsvalues nettes

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|--------------|--------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées | | |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice | 6 319 557,88 | 5 791 054,49 |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice | | |
| Total | 6 319 557,88 | 5 791 054,49 |
| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
| Part COVÉA RENDEMENT RÉEL A(C) | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | | |
| Capitalisation | 553 685,32 | 1,43 |
| Total | 553 685,32 | 1,43 |
| Part COVÉA RENDEMENT RÉEL I(C) | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | | |
| Capitalisation | 5 554 948,92 | 5 578 547,58 |
| Total | 5 554 948,92 | 5 578 547,58 |
| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
| Part COVÉA RENDEMENT RÉEL I(D) | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | | |
| Capitalisation | 210 923,64 | 212 505,48 |
| Total | 210 923,64 | 212 505,48 |



3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

| | 31/12/2019 | 31/12/2020 | 31/12/2021 | 30/12/2022 | 29/12/2023 |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Actif net Global en EUR | 379 708 903,78 | 455 672 258,07 | 434 739 165,20 | 403 019 370,73 | 466 341 791,57 |
| Part COVÉA RENDEMENT RÉEL A(C) en EUR | | | | | |
| Actif net | 100,96 | 101,92 | 107,52 | 99,61 | 40 946 091,89 |
| Nombre de titres | 1,0000 | 1,0000 | 1,0000 | 1,0000 | 390 001,0000 |
| Valeur liquidative unitaire | 100,96 | 101,92 | 107,52 | 99,61 | 104,98 |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | -0,90 | 0,18 | 1,07 | 1,43 | 1,41 |
| Capitalisation unitaire sur résultat | -0,42 | -0,39 | -0,43 | -0,35 | 0,09 |
| Part COVÉA RENDEMENT RÉEL I(C) en EUR | | | | | |
| Actif net | 364 573 387,56 | 440 443 671,43 | 418 729 648,90 | 388 243 845,63 | 409 888 281,89 |
| Nombre de titres | 7 208,0000 | 8 613,0000 | 7 754,0000 | 7 754,0000 | 7 754,0000 |
| Valeur liquidative unitaire | 50 578,99 | 51 137,08 | 54 001,76 | 50 070,13 | 52 861,52 |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | -451,38 | 91,65 | 530,97 | 719,44 | 716,39 |
| Capitalisation unitaire sur résultat | 229,60 | 230,36 | 248,21 | 301,24 | 287,01 |
| Part COVÉA RENDEMENT RÉEL I(D) en EUR | | | | | |
| Actif net | 15 135 415,26 | 15 228 484,72 | 16 009 408,78 | 14 775 425,49 | 15 507 417,79 |
| Nombre de titres | 300,0000 | 300,0000 | 300,0000 | 300,0000 | 300,0000 |
| Valeur liquidative unitaire | 50 451,38 | 50 761,61 | 53 364,69 | 49 251,41 | 51 691,39 |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | -451,43 | 91,09 | 525,23 | 708,35 | 703,07 |
| Distribution unitaire sur résultat | 229,21 | 229,06 | 245,68 | 296,79 | 281,30 |
| Crédit d'impôt unitaire | | | | | |



3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS (EUR)

| | Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|--|-------------------------|--------|------------------------|-----------------|----------------|
| Obligations et valeurs assimilées | | | | | |
| Obligations et valeurs assimilées négoc réglementé ou assimilé | iées sur un marché | | | | |
| ALLEMAGNE | | | | | |
| ALLEM 0.1% 15-04-46 IND | | EUR | 8 250 000 | 10 327 631,32 | 2,22 |
| ALLEMAGNE 0.1% 15-04-26 IND | | EUR | 20 200 000 | 24 824 975,86 | 5,32 |
| ALLEMAGNE 0.5% 15-04-30 IND | | EUR | 16 400 000 | 21 175 299,37 | 4,54 |
| DEUTSCHE BUNDES INFLATION LINKED E | BOND 0.1% 15-04-33 | EUR | 14 200 000 | 16 982 332,95 | 3,64 |
| TOTAL ALLEMAGNE | | | | 73 310 239,50 | 15,72 |
| ESPAGNE | | | | | |
| ROYAUME D'ESPAGNE 1.8% 30/11/2024 | IND | EUR | 5 100 000 | 6 341 691,28 | 1,36 |
| SPAIN IL BOND 0.65% 30-11-27 | | EUR | 7 700 000 | 9 491 847,00 | 2,04 |
| SPAIN IL BOND 0.7% 30-11-33 | | EUR | 19 700 000 | 23 191 094,28 | 4,97 |
| TOTAL ESPAGNE | | | | 39 024 632,56 | 8,37 |
| FRANCE | | | | | |
| ETAT 3.15% 10/02 | | EUR | 11 400 000 | 21 799 016,77 | 4,67 |
| FRANCE GOVERNMANT BOND OAT 0.1% | 25-07-36 | EUR | 9 000 000 | 10 372 772,16 | 2,22 |
| FRANCE GOVERNMANT BOND OAT 0.1% | 25-07-47 | EUR | 1 100 000 | 1 200 066,88 | 0,26 |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% | 01-03-25 | EUR | 26 300 000 | 30 534 895,31 | 6,55 |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% | 01-03-29 | EUR | 17 500 000 | 20 730 387,98 | 4,44 |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% | 25-07-31 | EUR | 16 000 000 | 18 665 260,47 | 4,00 |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% | 25-07-38 | EUR | 9 900 000 | 10 780 565,75 | 2,31 |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.55% | 01-03-39 | EUR | 16 400 000 | 16 858 631,04 | 3,62 |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.6% | 25-07-34 | EUR | 13 800 000 | 15 046 495,92 | 3,23 |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.7% | 25-07-30 | EUR | 13 200 000 | 16 959 157,03 | 3,64 |
| FRANCE OAT 1.8% 25/07/2040 | | EUR | 18 000 000 | 30 542 155,11 | 6,55 |
| FRTR 0.1 03/01/28 | | EUR | 11 000 000 | 12 768 671,31 | 2,74 |
| OATE 1,85%11-25072027 INDX | | EUR | 13 100 000 | 18 492 151,74 | 3,96 |
| TOTAL FRANCE | | | | 224 750 227,47 | 48,19 |
| ITALIE | | | | | |
| ITALIE 1.25% 15/09/32 IND | | EUR | 17 500 000 | 21 122 864,23 | 4,53 |
| ITALIE 2.55% 15/09/2041 | | EUR | 4 400 000 | 6 407 509,97 | 1,37 |
| ITALIE 3.10% 15/09/26 INDEXEE | | EUR | 16 800 000 | 23 493 225,26 | 5,03 |
| ITALIE BTP ei 2.35% 15/09/2035 | | EUR | 16 900 000 | 26 798 692,49 | 5,75 |
| ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO O | .4% 15-05-30 | EUR | 16 600 000 | 18 634 415,83 | 4,00 |
| ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1 | .3% 15-05-28 | EUR | 16 700 000 | 20 701 942,64 | 4,44 |
| ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1 | .5% 15-05-29 | EUR | 10 000 000 | 10 335 617,98 | 2,22 |
| TOTAL ITALIE | | | | 127 494 268,40 | 27,34 |
| TOTAL Obligations et valeurs assi marché réglementé ou assimilé | milées négociées sur un | | | 464 579 367,93 | 99,62 |
| TOTAL Obligations et valeurs assi | milées | | | 464 579 367,93 | 99,62 |

49



3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS (EUR)

| Désig | nation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif |
|--|--------------------|--------|------------------------|-----------------|---------|
| Organismes de placement collectif | | | | | |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés au professionnels et équivalents d'autres pays | ıx non | | | | |
| FRANCE | | | | | |
| COVÉA SÉCURITÉ G | | EUR | 7 400 | 1 668 744,40 | 0,36 |
| TOTAL FRANCE | | | | 1 668 744,40 | 0,36 |
| TOTAL OPCVM et FIA à vocation généra non professionnels et équivalents d'aut | | | | 1 668 744,40 | 0,36 |
| TOTAL Organismes de placement collec | tif | | | 1 668 744,40 | 0,36 |
| Instrument financier à terme | | | | | |
| Engagements à terme fermes | | | | | |
| Engagements à terme fermes sur marché r assimilé | églementé ou | | | | |
| EURO BUND 0324 | | EUR | -35 | -127 400,00 | -0,03 |
| TOTAL Engagements à terme fermes su réglementé ou assimilé | r marché | | | -127 400,00 | -0,03 |
| TOTAL Engagements à terme fermes | | | | -127 400,00 | -0,03 |
| TOTAL Instrument financier à terme | | | | -127 400,00 | -0,03 |
| Appel de marge | | | | | |
| APPEL MARGE CACEIS | | EUR | 127 400 | 127 400,00 | 0,03 |
| TOTAL Appel de marge | | | | 127 400,00 | 0,03 |
| Créances | | | | 113 055,30 | 0,02 |
| Dettes | | | | -177 283,82 | -0,03 |
| Comptes financiers | | | | 157 907,76 | 0,03 |
| Actif net | | | | 466 341 791,57 | 100,00 |



COVÉA RENDEMENT RÉEL

ANNEXES





Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : COVÉA RENDEMENT RÉEL

Identifiant d'entité juridique: 9695000NINNMMLV9N242

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

| Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement | durable? |
|--|---|
| ●● □ Oui | ●● ⊠ Non |
| □ II a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: N/A □ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE □ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE □ il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : N/A | □ promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de N/A d'investissements durables □ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE □ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE □ ayant un objectif social □ ayant un objectif social □ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais ne réalisera pas d'investissements durables |



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques ont été atteintes de la manière suivante :

- 1. La politique d'exclusion a été appliquée et le fonds n'a pas investi dans les titres exclus à cause de leur expositions charbon ou énergies non-conventionnelles.
- 2. L'engagement sur l'amélioration de la note du portefeuille par rapport à son univers a été tenu.
- 3. Le fonds a suivi les indicateurs suivants par rapport à la dette souveraine :
 - 1. des états ayant ratifié l'accord de Paris,
 - 2. l'intensité carbone par habitant,
 - 3. l'égalité homme/femme,
 - 4. le nombre de brevets déposés,

ainsi que la part des obligations vertes, sociales et durables.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

| Question of the province and the state of th | |
|--|------------|
| Indicateurs de durabilité | 29/12/2023 |
| | |
| Part des entreprises exposés au pétrole et gaz non conventionnel | 0,0% |
| Part des entreprises exposés au charbon (hors énergéticiens) | 0,0% |
| Note moyenne ESG du portefeuille | 0,75 |

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit ont été atteintes.



| Note moyenne ESG de l'univers | 0,48 |
|---|----------|
| Nombre moyen de brevets déposés annuellement dans les Etats (et assimilés) émetteurs de dette souveraine dans laquelle le produit est investi | 45920,37 |
| Intensité carbone par habitant moyenne des Etats (et assimilés) émetteurs de dette souveraine dans laquelle le produit est investi (tonnes CO2 / habitant) | 5,07 |
| Indice d'inégalité moyen entre les hommes et les femmes ("Gender Inequality Index" des Nations Unies) des Etats (et assimilés) émetteurs de dette souveraine dans laquelle le produit est investi | 0,07 |
| Part d'Etats (et assimilés) ayant ratifié (ou équivalent) l'Accord de Paris dans les investissements directs du produit | 100% |
| Part des obligations "durables" dans les investissements directs en titres de créance du produit (stock) | 2,32% |

Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences n négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et aux sujets d'anticorruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Conformément aux informations présentes dans l'annexe précontractuelle du produit, celui-ci n'a pas pris en compte les PAI au titre de l'exercice 2023.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

| Nom de l'émetteur | Secteur | % actifs | Pays |
|--------------------------|---------|----------|-----------|
| OATEI 1.8% 25/07/2040 | Etat | 6,55 % | FRANCE |
| OATI 0.1% 01/03/2025 | Etat | 6,55 % | FRANCE |
| BTPSEI 2.35 % 15/09/2035 | Etat | 5,75 % | ITALIE |
| DBREI 0.1% 15/04/2026 | Etat | 5,32 % | ALLEMAGNE |
| BTPSEI 3.1% 15/09/2026 | Etat | 5,04 % | ITALIE |
| BONOSEI 0.70% 30/11/2033 | Etat | 4,97 % | ESPAGNE |
| OATEI 3.15% 25/07/2032 | Etat | 4,68 % | FRANCE |
| BUNDEI 0.5% 15/04/2030 | Etat | 4,54 % | ALLEMAGNE |
| BTPSEI 1.25% 15/09/2032 | Etat | 4,53 % | ITALIE |
| OATEI 0.1% 01/03/2029 | Etat | 4,45 % | FRANCE |
| BTPSEI 1.30% 15/05/2028 | Etat | 4,44 % | ITALIE |
| OATEI 0.1% 25/07/2031 | Etat | 4,00 % | FRANCE |
| BTPSEI 0.4% 15/05/2030 | Etat | 4,00 % | ITALIE |
| OATEI 1.85% 25/07/2027 | Etat | 3,97 % | FRANCE |
| DBRI 0.1% 15/04/2033 | Etat | 3,64 % | ALLEMAGNE |

Hors dérivés

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir:





Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.

Alignés sur la taxinomie 0,0% Environnementaux #1A Durables autres 0.0% #1 Alignés sur les caractéristiques en #1B Autres 99.9% Sociaux caractéristiques E/S Investissements 0,0% 99.9% #2 Autres 0,1%

habilitantes permettent directement à d'aut

Les activités

directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend:

Exposition sectorielle - Répartition globale

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Exposition sectorielle - Combustibles fossiles

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Services aux Collectivités Services aux Collectivités Immobilier Immobilier Autres Autres États et Quasi-États États et Quasi-États Services de Communication Services de Communication Technologies de l'information Technologies de l'information Produits financiers Produits financiers Soins de santé Matériaux Matériaux Industrie Energie

Biens de consommation de Base

Consommation Discrétionnaire

Hors dérivés

Biens de consommation de Base

Consommation Discrétionnaire



Sources : Covéa Finance, ISS

| Sous secteurs GICS 2 | Répartition Globale | Combustibles fossiles |
|--|------------------------|-----------------------|
| Distribution et vente au détail de biens de consommation de base | 0,00 % | 0,00 % |
| Consommation discrétionnaire, distribution et vente au détail | 0,00 % | 0,00 % |
| Transports | 0,00 % | 0,00 % |
| Services financiers | 0,00 % | 0,00 % |
| Services de Télécommunication | 0,00 % | 0,00 % |
| Services Commerciaux et Professionnels | 0,00 % | 0,00 % |
| Services Consommateurs | 0,00 % | 0,00 % |
| Services aux Collectivités | 0,00 % | 0,00 % |
| Semi-conducteurs et équipements pour semi- conducteurs | 0,00 % | 0,00 % |
| Sciences Pharmaceutiques, Biotechnologiques et Biologiques | 0,00 % | 0,00 % |
| Produits Domestiques et de Soin Personnel | 0,00 % | 0,00 % |
| Produits Alimentaires, Boissons et Tabac | 0,00 % | 0,00 % |
| Médias et Divertissement | 0,00 % | 0,00 % |
| Matériel et Equipement de Technologies de l'Information | 0,00 % | 0,00 % |
| Matériaux | 0,00 % | 0,00 % |
| Logiciels et Services | 0,00 % | 0,00 % |
| Immobilier | 0,00 % | 0,00 % |
| Equipements et Services de santé | 0,00 % | 0,00 % |
| Energie | 0,00 % | 0,00 % |
| Biens d'équipement | 0,00 % | 0,00 % |
| Biens de Consommation Durables et Habillement | 0,00 % | 0,00 % |
| Banques | 0,00 % | 0,00 % |
| Automobiles et Composants Automobiles | 0,00 % | 0,00 % |
| Assurance | 0,00 % | 0,00 % |
| Autres | 0,41 % | 0,00 % |
| Etats ou Quasi-états | 99,59 % | 0,00 % |
| | | |

Hors dérivés





Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaientils alignes sur la taxonomie de l'UE?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?

|--|

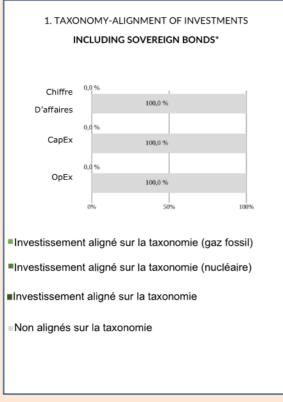
☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

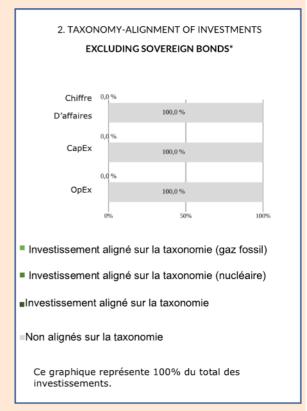
⋈ Non

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Les graphiques ci-dessous font apparaitre en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.





* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Covéa Finance ne calcule pas la part d'alignement à la Taxonomie pour 2023.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres » ont été les suivants :

- les liquidités (détenues à titre accessoire pour répondre à l'objectif de gestion) ;

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche.

L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



- les dépôts (peuvent être utilisés afin de rémunérer la trésorerie) ;
- les OPC (hors part des éventuels investissements en catégorie #1B des OPC Covéa Finance) ;
- les instruments dérivés

Les instruments dérivés sont utilisés dans une logique d'exposition ou de couverture. Ces instruments font partie du processus d'investissement en raison de leur liquidité et de leur rapport coût/efficacité.

Il n'existe pas de garanties environnementales ou sociales minimales applicables à ces instruments. Cela étant, ils peuvent faire l'objet d'une appréciation ESG.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les mesures ci-dessous ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales :

1. La politique d'exclusion normative et sectorielle de la société de gestion et en particulier l'exclusion des émetteurs privés liés aux énergies non-conventionnelles (ex. pétrole, gaz de schiste) ou au charbon (sauf producteurs d'énergie) a été appliquée à l'ensemble des portefeuilles.

Covéa Finance dispose d'un processus opérationnel lui permettant de pouvoir gérer sa politique d'exclusion construite et revue annuellement avec les équipes Recherche, Gestion et Conformité. Les listes d'exclusion sont mises à jour chaque trimestre afin d'identifier les éventuels émetteurs à exclure au sein des portefeuilles.

Une méthodologie spécifique permettant la sortie des émetteurs en position nouvellement soumis à exclusion a été définie et implémentée afin que l'ensemble des portefeuilles reflète la philosophie globale de Covéa Finance sur ces sujets.

2. La notation extra-financière (« notation ESG ») des émetteurs est issue à la fois d'une notation fournie par un prestataire externe et aussi d'une notation interne réalisée par l'équipe d'Analyse Financière et Extra-Financière. Cette dernière se base sur une approche « best in universe », consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier indépendamment de leur secteur d'activité.

Cette notation est communiquée à l'ensemble des équipes de gestion, leur permettant d'intégrer les caractéristiques ESG de chacun des émetteurs.

Tous nos fonds Catégorie 2 AMF suivent une approche « en amélioration de note » (c'est-à-dire que la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à celle de l'univers investissable). Par ailleurs, un critère de couverture est à respecter (supérieur à 90 % pour les titres catégorisés Investissement / grandes capitalisations / pays développés, et supérieur à 75 % pour les titres catégorisés Haut Rendement/ petites et moyennes capitalisations / pays émergents).

- 3. La sélection d'obligations peut porter sur des obligations vertes, sociales ou durables. Les équipes Gestion taux investissent dans ces obligations destinées à financer des projets définis. À chaque investissement d'une nouvelle obligation identifiée comme « durable », l'équipe d'Analyse Financière et Extra-Financière doit réaliser une notation initiale qui sert à vérifier le caractère « durable » de cette obligation. Un contrôle annuel portant sur la qualité du reporting et de l'allocation des financements est ensuite réalisé jusqu'à maturité de l'obligation par les analystes.
- 4. L'équipe d'Analyse Financière et Extra-Financière réalise annuellement une étude des émetteurs souverains dans lesquels Covéa Finance est investi ou est susceptible d'investir suivant une méthodologie propriétaire. Cette analyse tient notamment compte de la ratification de l'Accord de Paris par ces Etats, de leur intensité carbone par habitant, de leur indice d'inégalité de genre et du nombre de brevets déposés dans l'année. Les résultats de cette étude sont partagés avec les équipes de Gestion qui peuvent accorder une préférence d'investissement pour les Etats les plus avancés sur un ou plusieurs de ces quatre indicateurs.